

L'ÉNERGIE DE DEMAIN

LE CONSEIL MONDIAL DE L'ÉNERGIE POUR UNE ACTION D'AMPLEUR MONDIALE

GERALD DOUCET

Depuis que le Conseil mondial de l'énergie (CME) a publié, en 1993, son rapport intitulé Energy for Tomorrow's World – The Realities, the Real Options and the Agenda for Achievement, bien des évolutions se sont produites dans le secteur mondial de l'énergie.

En avril 2000, le CME a publié une Déclaration dans laquelle il réexaminait la situation de l'énergie dans le monde, révisant à cette occasion son rapport de 1993. La Déclaration publiée en 2000 par le CME examinait de façon critique les scénarios antérieurs et proposait un nouvel ensemble d'objectifs et d'actions. Elle avait pour objet de tirer parti de l'expérience acquise en huit ans sur le plan de l'analyse et d'élaborer un ensemble plus précis de mesures. Le CME, par sa Déclaration, a voulu contribuer à la lutte contre la pénurie d'énergie partout où elle se produit; améliorer la qualité et la fiabilité de l'énergie fournie; et atténuer les effets négatifs du développement énergétique sur l'environnement et la santé.

La Déclaration 2000 du CME définit les objectifs et les mesures énergétiques qui, adoptés maintenant, permettraient d'envisager avec un optimisme raisonnable les tâches à venir. Le présent article s'inspire du résumé de la Déclaration et en fait ressortir les principaux points dans le contexte des principaux événements survenus ces huit dernières années.

Ces huit dernières années, certains des moteurs de la croissance économique et de la consommation d'énergie ont changé.

M. Doucet est secrétaire général du Conseil mondial de l'énergie, organisation mondiale basée à Londres et opérant dans plus de 100 pays.

■ L'accroissement de la population mondiale s'est ralenti, mais l'urbanisation, en particulier dans les pays en développement, s'est accélérée. Pour 2020, la projection à moyen terme des Nations Unies est désormais de 7,4 milliards d'habitants, contre une prévision de 8,1 milliards au début des années 90.

■ La croissance économique a été plus faible au cours des huit dernières années que ne le supposait le rapport de 1993. Les problèmes continuels des économies en transition et les crises subséquentes survenues dans certaines parties de l'Asie et de l'Amérique latine, qui n'auraient pas pu être prédits en 1993, ont eu un impact négatif sur la consommation d'énergie.

L'intensité énergétique n'a pas chuté aussi rapidement que le prévoyait le rapport de 1993.

■ La coopération financière entre pays développés et pays en développement ne s'est pas améliorée depuis 1993. La solution, pour de nombreux pays, consiste toujours à entreprendre les réformes juridiques, financières et économiques qui attireront les capitaux nationaux et étrangers nécessaires à l'exécution de nouveaux projets énergétiques.

■ L'un des changements les plus fondamentaux a été l'ampleur de la déréglementation et de la restructuration des marchés énergétiques, associée à une forte tendance à l'intégration régionale et au commerce de l'énergie.

■ Un autre aspect essentiel a trait à l'action internationale menée en faveur de l'environnement. Cette action, qui a principalement été influencée à partir de 1992 par la Convention-cadre des Nations Unies sur le

changement climatique suivie de réunions de la Conférence des Parties, est également liée à la neuvième Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui aura lieu en 2001. La pollution locale et régionale ainsi que les émissions de gaz à effet de serre font l'objet d'une attention soutenue des milieux politiques, et la contribution des progrès énergétiques à la résolution de ces problèmes ainsi qu'à l'amélioration de la santé et du bien-être en général fait l'objet d'une surveillance étroite.

En 1993, on recensait dans le monde près de 1,8 milliard d'individus n'ayant pas accès à l'énergie industrielle. Malgré les efforts déployés ces huit dernières années pour raccorder environ 300 millions d'individus à des réseaux de distribution d'électricité ou pour les approvisionner en biocombustibles modernes et en autres sources d'énergie industrielle, on estime que la situation demeure inchangée pour 1,6 milliard d'individus, qui seront rejoints par quatre à cinq cents millions des 1,4 milliard d'individus à naître d'ici à 2020. La plupart de ces individus vivent dans des zones rurales et dans des bidonvilles de pays en développement. Les effets bénéfiques de la croissance économique et la mise en place d'une infrastructure énergétique permettant d'assurer la charge de base ne sont pas nécessairement la réponse à leurs problèmes de pénurie énergétique.

TROIS OBJECTIFS ÉNERGÉTIQUES

Le CME considère que la croissance économique et les

réformes institutionnelles nationales et internationales sont une condition essentielle pour que tous, y compris les deux milliards d'individus les plus pauvres de la planète, puissent accéder à l'énergie. Lorsque seuls certains individus ou certaines régions du monde profitent du développement énergétique et lorsque d'autres sont laissés pour compte, l'instabilité politique et sociale qui en résulte peut menacer gravement la paix mondiale et, partant, l'offre d'énergie du fait d'interruptions de l'approvisionnement. L'accessibilité à l'énergie, outre son impact sur l'offre d'énergie, est aussi étroitement liée à l'acceptabilité de cette dernière. Les partenariats d'investissement visant à garantir l'accessibilité et l'acceptabilité de l'énergie pourraient également tenter de résoudre des problèmes sociaux et environnementaux.

■ L'accessibilité est la fourniture – moyennant un paiement – de services énergétiques modernes, fiables et économiques. Elle est le résultat de politiques visant spécifiquement à répondre aux besoins des pauvres dans le contexte d'une présence accrue de signaux provenant du marché. La meilleure façon de faire en sorte qu'un nombre croissant d'individus bénéficie d'une énergie industrielle conforme à ses besoins est d'accélérer la croissance économique et de favoriser une répartition plus équitable des revenus. Il faut pour cela se fier davantage aux mécanismes du marché, tout en palliant ses faiblesses par des politiques *ad hoc*.

Une tarification de l'énergie reflétant tous les coûts, y compris les coûts externes tels que les émissions et la gestion des déchets, serait nécessaire pour pouvoir opérer des investissements suffisants et encourager les économies d'énergie et l'adoption

de techniques respectueuses de l'environnement, mais une telle tarification serait inabordable pour un grand nombre d'usagers. Dans le même temps, des tarifs subventionnés destinés à pratiquer des prix socialement abordables n'attireraient pas suffisamment d'investissements, ce qui, à terme, irait contre les intérêts des personnes ayant besoin d'une infrastructure énergétique industrielle. Il peut être nécessaire, parfois, de subventionner la production et la fourniture d'énergie pendant un certain temps sans créer de distorsions de prix ou, du moins, en limitant celles-ci au minimum.

■ L'offre recouvre à la fois la qualité et la fiabilité de l'énergie fournie. La continuité de l'offre d'énergie, en particulier d'électricité, est indispensable au XXI^e siècle. Il est possible, dans certaines circonstances et lorsque les conditions sont connues et comprises des usagers, de proposer à court terme une fourniture discontinue, mais des coupures de courant imprévues ont un coût social élevé qu'on ne peut ignorer. En raison du recours croissant, de par le monde, à l'informatique, cette fiabilité est encore plus indispensable qu'il y a huit ans. L'offre d'énergie exige à la fois un portefeuille énergétique diversifié adapté aux conditions particulières du pays et les moyens d'exploiter de nouvelles sources d'énergie potentielles. Selon la plupart des Comités membres du CME, toutes les ressources énergétiques seront nécessaires au cours des cinquante prochaines années, et l'on ne saurait exclure arbitrairement quelque sources d'énergie que ce soit.

■ L'acceptabilité a trait aux objectifs environnementaux et aux attitudes du public. La pollution locale est une source de nuisance pour des milliards d'individus, en particulier dans les pays en développement. Le changement

climatique mondial est devenu un important motif de préoccupation. Conscients de ces deux faits, les pays en développement s'inquiètent à la fois des niveaux croissants d'émissions domestiques produites par les consommateurs, qui entraînent une pollution locale (urbaine) et régionale (effet, par exemple, des pluies acides sur les récoltes et les forêts), et des répercussions que peuvent avoir sur l'économie les mesures prises pour faire face au changement climatique.

Le secteur énergétique est l'un des domaines dans lesquels des techniques nouvelles et facilement disponibles ont déjà réduit les émissions et permettent d'envisager de futures améliorations. Il faudra, bien entendu, mettre au point, diffuser, maintenir et développer dans le monde entier des techniques respectueuses de l'environnement. C'est pourquoi il faut encourager, au niveau local, la mise en place de moyens permettant à la population d'utiliser et de maintenir ces techniques. Les ressources énergétiques doivent être produites et exploitées de façon à protéger et à préserver, aujourd'hui et à l'avenir, l'environnement local et mondial.

La réalisation de ces trois objectifs que sont l'accessibilité, l'offre et l'acceptabilité est une condition *sine qua non* de la stabilité politique mondiale, du développement du commerce de l'énergie au XXI^e siècle et d'un avenir vivable pour la population mondiale.

DIX MESURES DE POLITIQUE GÉNÉRALE

L'énergie est un élément important de tout solide programme de développement associant une politique macro-économique et des politiques non énergétiques. Il importe de mettre

WWW.WORLDENERGY.ORG

Le Conseil mondial de l'énergie est la principale organisation mondiale spécialisée dans les questions d'énergie, toutes sources confondues. Il se compose de Comités membres qui se réunissent dans une centaine de pays. Le CME analyse et produit des rapports sur les problèmes mondiaux, régionaux et locaux ayant trait à l'énergie, souvent en collaboration avec des partenaires internationaux. Les activités du CME s'articulent autour de cycles de travail de trois ans culminant chacun par un Congrès mondial de l'énergie ouvert à ses membres, aux industriels de l'énergie, aux responsables gouvernementaux, aux organisations internationales, aux universitaires, aux médias et aux autres parties intéressées. Le prochain Congrès devrait avoir lieu en 2001 à Buenos Aires (Argentine). Pour tout renseignement concernant les programmes et les activités du CME, y compris la Déclaration 2000 sur la situation mondiale de l'énergie et les publications et rapports y afférents, on peut consulter le site Internet de l'organisation à l'adresse www.worldenergy.org. Le Secrétariat du CME est établi à Londres, 1-4 Warwick Street, 5th Floor, Regency House, W1R 6LE (Royaume-Uni).

en œuvre une politique financière, budgétaire et sociale équitable. Une faible inflation, des budgets équilibrés, des politiques de transferts sociaux incluant des prestations d'assurance maladie et de retraite, des programmes d'éducation et autres sont autant d'éléments indispensables à la création d'un tissu économique et social favorisant la croissance économique. Lorsque les marchés nationaux sont trop limités, il faut mettre en œuvre des politiques régionales offrant de vastes possibilités d'investissements intérieurs et étrangers directs et de développement des échanges.

Le CME est conscient qu'il existe une nécessité impérieuse de créer les conditions d'un développement global et d'une atténuation de la pauvreté. Pour préciser davantage le domaine de compétence du CME, nous avons choisi de nous concentrer sur dix mesures prioritaires intéressant le secteur énergétique. Nous aurions pu en choisir plus – ou moins. Nous pensons néanmoins que les dix mesures suivantes couvrent les questions les plus importantes liées au développement énergétique durable d'ici à 2020.

1. Recueillir les fruits de réformes favorisant l'économie de marché et d'une réglementation appropriée. De façon générale, les pouvoirs publics devraient se retirer de la gestion directe des marchés de l'énergie et se limiter à fixer des règles saines administrées par des organes de réglementation impartiaux. Les mots clés sont : libéralisation, commerce, privatisation et, plus généralement, choix offert aux usagers. Les réformes favorisant l'économie de marché devraient tenir compte du lien de plus en plus étroit

qui existe entre gaz, liquides et électricité. Ces réformes doivent être claires et mises en œuvre dans un délai raisonnable afin de réduire les frais de transaction eu égard, en particulier, à l'incertitude accrue inhérente à ce type de réforme. Il est essentiel que des organes impartiaux étrangers à toute influence politique à court terme définissent et appliquent une réglementation appropriée et équilibrée.

Le CME a publié un résumé complet des avantages et des risques afférents à la libéralisation du secteur énergétique dans 33 pays et régions. Ce résumé, actualisé, porte maintenant sur plus de 100 pays et peut être consulté par voie électronique dans le système mondial d'information du CME. Un rapport spécial sur la législation énergétique en Europe centrale et orientale est également disponible. Lors du 18^{ème} Congrès mondial de l'énergie, qui se tiendra à Buenos Aires en 2001, il sera examiné une étude spéciale sur les marchés de l'énergie en transition d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'une version actualisée de l'évaluation mondiale de la libéralisation du secteur de l'énergie.

2. Garder en vue toutes les solutions énergétiques.

L'adaptation des systèmes énergétiques aux nouvelles réalités économiques est soit lente, soit onéreuse. Il faut pouvoir mettre sur pied de nouvelles formes d'énergie qui compenseront la nature finie de certaines sources d'énergie existantes ou qui utiliseront les techniques de façon différente pour atténuer les effets néfastes des modes actuels de production ou de consommation d'énergie. La diversification énergétique, l'intégration régionale des systèmes énergétiques et le renforcement du commerce des services énergétiques sont autant de stratégies qui conviendront.

Il ne fait aucun doute que jusqu'en 2020, l'utilisation des combustibles fossiles et le rôle de l'hydroélectricité demeureront importants dans le monde, un accent particulier étant toutefois placé sur le rôle du gaz naturel et sur l'introduction de systèmes efficaces et moins polluants de combustion de matières fossiles. Il n'est pas rationnel, cependant, de compter uniquement sur ces sources d'énergie pour satisfaire la demande croissante d'électricité, surtout si chaque individu peut y accéder équitablement.

Si certains membres du CME mettent en doute l'avenir de l'énergie nucléaire, la plupart d'entre eux estiment qu'il faudrait, pour continuer de développer cette source d'énergie, commencer par stabiliser son rôle. Ces derniers estiment qu'il faut encourager les activités visant à mettre au point des techniques nucléaires intrinsèquement sûres et économiques.

Vu les caractéristiques des systèmes énergétiques, il faudrait mettre en œuvre dans les régions présentant un important potentiel des politiques visant à développer et à financer l'utilisation de l'hydroélectricité, de nouvelles énergies renouvelables et de

systèmes hybrides. Enfin, les principes du marché doivent prévaloir dans la mise en valeur de toutes les ressources énergétiques.

3. Réduire le risque politique inhérent aux investissements importants opérés dans des projets énergétiques. Comme on l'a vu par le passé, les dévaluations arbitraires de la monnaie nationale, les modifications du régime fiscal et les obstacles s'opposant au rapatriement des bénéfices créent un risque politique qui accroît le coût des investissements, en particulier dans les pays en développement. Il est possible de souscrire, au niveau bilatéral, une assurance sur les risques non commerciaux dont le niveau maximum est insuffisant pour la plupart des investissements opérés dans le secteur de l'énergie.

En raison de ces risques, les investissements étrangers et, parfois, nationaux sont plus onéreux dans un pays pauvre que dans un pays riche. Les réformes favorisant l'économie de marché contribueront à créer un environnement plus propice aux investissements, mais les systèmes existants de couverture des risques non commerciaux sont conçus pour l'industrie manufacturière et sont nettement insuffisants pour faire face à l'ampleur des risques liés aux importants investissements énergétiques. Il faudrait que les gouvernements et les banques examinent soigneusement les modalités d'un programme mondial de coassurance qui couvrirait, dans les pays en développement, le risque politique lié aux nouveaux projets énergétiques commerciaux réduisant les émissions locales et la production de gaz à effet de serre. Un tel programme pourrait être financé par des pays en développement et des pays développés, et être mis en œuvre par la Banque mondiale en association avec d'autres

organismes internationaux de financement du développement.

Le CME a réalisé une étude sur le financement du secteur mondial de l'énergie, qui l'aidera à définir, avec la Banque mondiale et avec des banques régionales de développement, la structure et les critères d'un programme mondial de coassurance des investissements énergétiques. Il œuvrera également, avec l'Organisation de coopération et de développement économiques, à l'élaboration des critères d'une action renouvelée des pays industrialisés en faveur de l'accessibilité et de l'acceptabilité de l'énergie.

4. Fixer le prix de l'énergie de façon à couvrir les coûts et à en garantir le paiement. L'énergie, quelle qu'elle soit, n'est pas un bien public gratuit. Son prix doit intégrer tous les coûts variables de maintenance et de développement; par ailleurs, il faut mettre en place un système fiable garantissant que les consommateurs d'énergie paient leur consommation.

Les prix à la consommation influent de façon déterminante sur la consommation d'énergie. Sauf lorsqu'ils reflètent des coûts marginaux à long terme (coûts variables, d'entretien et de développement du capital) y compris, dans toute la mesure possible, le coût d'externalités bien identifiées telles que la sécurité énergétique ou la protection de l'environnement, ils faussent le comportement des individus, ont un effet pervers sur la mesure du produit intérieur brut (PIB), et l'ensemble de l'économie risque d'en souffrir. La suppression du subventionnement de l'énergie et des subventions croisées, par exemple dans les secteurs du transport et de l'électricité, devrait être une priorité, de même que l'établissement d'un système cohérent de taxation de l'énergie. Parallèlement à des prix reflétant les coûts, il est essentiel de mettre en place un système viable de

paiement de l'énergie commerciale.

Le CME a réalisé, pour la région Asie-Pacifique, une étude spécialisée sur les mécanismes de commerce de l'électricité et il organise, en Europe centrale et orientale, en Amérique latine et en Afrique, des ateliers ou des forums régionaux sur les systèmes d'établissement des prix et de paiement. Une vaste étude sur l'établissement du prix de l'énergie dans les pays en développement sera publiée à la fin de 2000.

5. Favoriser une augmentation du rendement énergétique. L'intensité énergétique est directement liée aux signaux donnés par les prix tandis que le rendement énergétique dépend davantage de la diffusion des techniques les plus efficaces par rapport au coût. Il est indispensable d'introduire, pour ce qui est des équipements et des services énergétiques, des normes juridiques minimales. Il est impératif de mettre en place un système de compteurs et de paiement de l'énergie si l'on veut découpler la consommation d'énergie de la croissance du PIB.

Les politiques de maîtrise de l'énergie utilisant des mécanismes directs ou indirects de détermination des prix (suppression de subventions ou incorporation des externalités, par exemple) sont le meilleur moyen de réduire la consommation d'énergie. Cependant, même sans modifier le cadre global des prix, il est nécessaire de mener de telles politiques pour pallier les lacunes du marché. Les normes de rendement énergétique favorisent également la croissance du PIB en accroissant la productivité marginale de l'énergie ou en améliorant, avec la même énergie, le bien-être tant économique qu'environnemental. Ici encore, la mise de normes juridiques et d'un système adéquat de paiement est

indispensable à une bonne maîtrise de l'énergie.

6. Encourager la formation de partenariats visant à financer des projets environnementaux. Les mesures prises au niveau national pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier dans les pays industrialisés, sont à elles seules méritoires. Dans le contexte de l'atténuation du changement climatique, en effet, les pays industrialisés sont encouragés à agir en premier lieu et avant tout au niveau national. Cependant, vu l'énorme besoin en capitaux nouveaux qui caractérise les pays en développement, des mécanismes internationaux capables de stimuler l'afflux de fonds liés à des projets d'énergie propre et sûre mis en œuvre dans ces pays offrent un complément valable qui devrait intéresser au plus haut point les gouvernements. Les principales possibilités de réduction à faible coût des émissions de gaz à effet de serre résident en effet dans les pays en développement.

Il faudrait encourager la création de coentreprises mettant en œuvre des programmes spécifiques d'amélioration de l'accessibilité et de l'acceptabilité de l'énergie. Des mécanismes mondiaux stimulant la coopération internationale entre pays développés et pays en développement sont actuellement en discussion; il faudrait les mettre en œuvre de façon viable et sans délai. Il faudrait concevoir des règles claires et simples de certification de la réduction des émissions résultant de ces projets ainsi qu'un programme explicite d'incitation à la mise en conformité fonctionnant comme un signal lié aux prix et comme un système de plafonnement du coût. Ces partenariats devraient, dans l'idéal, viser à faciliter les réformes économiques, à mettre sur pied de nouvelles infrastructures énergétiques propres ou à

promouvoir des projets réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le programme pilote de réduction des émissions de gaz à effet de serre du CME a rassemblé des données, disponibles électroniquement, concernant d'importants projets énergétiques mis en œuvre dans le monde et portant sur la réalisation d'objectifs relatifs à l'accessibilité et à l'acceptabilité de l'énergie d'ici à 2005. Grâce à la méthodologie et aux critères utilisés, cette base de données pourra, si le CME autorise son utilisation publique, aider les investisseurs, banquiers, services publics et compagnies de distribution d'énergie à attirer des financements et à obtenir des autorisations réglementaires. La confiance dans la base de données se développant, il serait possible d'étendre le programme à des secteurs liés à l'énergie tels que l'agriculture et les transports. Une prolongation au-delà de 2005 pourrait être envisagée une fois que les résultats des projets existants auront été vérifiés par des organismes indépendants.

7. Garantir aux pauvres une énergie économiquement abordable. Les politiques économiques et sociales favorisant une répartition équitable des revenus sont le meilleur moyen d'aider les pauvres. L'expérience montre que ces politiques contribuent à la croissance économique de l'ensemble du pays. Pour cela, cependant, elles doivent s'accompagner de programmes sectoriels adéquats.

Dans le secteur énergétique, les gouvernements devraient, pour que l'énergie devienne abordable pour les pauvres, accepter d'absorber tout ou partie des dépenses à fonds perdus consenties pour la construction des infrastructures nécessaires à la desserte de ces derniers; concevoir, pour l'électricité permettant d'assurer à faible coût la charge de base destinée aux services

essentiels, des signaux liés aux prix reflétant les coûts en utilisant des compteurs de puissance limités; favoriser les systèmes d'énergies renouvelables décentralisés dans les zones rurales, où le coût de leur cycle de vie est comparable ou inférieur à celui de l'extension du réseau; et renforcer les moyens des compagnies locales de distribution d'énergie en formant leurs administrateurs et autres personnels – techniques et commerciaux – à différents aspects de leur activité, y compris à la maintenance des installations locales.

8. Financer la recherche-développement et le déploiement. Cette activité, qui vise le "bien commun" ou le partage des avantages au profit de tous, nécessite un financement public suffisant. Ces dépenses seront plus rationnelles si elles s'effectuent dans un cadre concurrentiel. Au niveau international, il faudrait encourager la coopération intergouvernementale pour limiter les chevauchements tout en maximisant la concurrence. Au niveau national, des organismes indépendants – universitaires, industriels et publics – devraient superviser le partage et l'affectation du budget.

Il devrait exister des programmes de recherche-développement suffisamment financés dans les domaines prioritaires suivants : rendement énergétique, sur le plan tant de la production que de l'utilisation finale; toutes énergies renouvelables au stade du développement; piégeage du carbone dans des réservoirs souterrains/aquifères ou en profondeur dans l'océan; systèmes plus propres à base de combustibles fossiles; énergie nucléaire, où les dépenses devraient se concentrer sur les centrales évolutives (REO), sur des modèles révolutionnaires intrinsèquement sûrs pouvant

convenir à des pays en développement, ainsi que sur le stockage, le traitement et l'évacuation des déchets; supraconductivité devant permettre de réduire les pertes liées à la transmission et à la transformation et de stocker l'électricité; systèmes énergétiques décentralisés intégrés et systèmes tampons conçus pour permettre de brèves variations de puissance.

Le CME a entrepris, s'agissant des progrès des techniques énergétiques au XXI^e siècle, une importante étude dont il sera rendu compte au 18^{ème} Congrès mondial de l'énergie en 2001.

9. Améliorer l'éducation et l'information. L'éducation et l'information nécessitent un débat ouvert, transparent, indépendant, animé et provocant. Il est nécessaire, dans le domaine énergétique, de financer au niveau national ou international (et dans les pays aussi bien développés qu'en développement) des institutions efficaces. L'initiative du CME visant à mettre sur pied un système mondial d'information sur l'énergie relié à des bases de données régionales, et la décision qu'il a prise d'actualiser le rapport *Energy for Tomorrow's World* sont autant de pas dans la bonne direction. Le programme universitaire du Congrès mondial triennal du CME représente un autre effort louable d'amélioration de l'enseignement.

10. Faire de l'éthique une composante importante de l'administration des systèmes énergétiques. Dans une société mondialisée, les compagnies qui opèrent au niveau international doivent se comporter comme des citoyens du monde. Elles doivent non seulement respecter les lois et règlements nationaux, mais aussi faire progresser, dans le monde, la résolution des problèmes liés à l'énergie et à l'environnement. Une éthique commerciale fondamentale – englobant

notamment honnêteté et refus de toute pratique de corruption – est essentielle, mais la nécessité de l'éthique va bien au-delà de ces aspects. Les compagnies, dans toutes leurs centrales et dans tous les pays où elles opèrent, devraient encourager la réalisation d'audits énergétiques et environnementaux volontaires, la large diffusion des résultats de ces audits, l'application des normes communes de sûreté, de résultat et de pratique industrielle, et le respect des travailleurs. Tels sont les ingrédients supplémentaires de l'administration mondiale des institutions et des entreprises que nous préconisons ici.

Le CME a réalisé des études de cas sur les dimensions éthiques du commerce de l'énergie, qui feront l'objet d'une table ronde au 18^{ème} Congrès mondial de l'énergie en 2001.

AGIR MAINTENANT

Dans sa Déclaration, le CME a délibérément placé l'accent sur les deux décennies qui nous séparent de 2020. Il s'agissait d'anticiper les changements de manière plus fiable et d'envisager plus clairement les mesures à prendre. Nous proposons cette analyse des faits récents et les recommandations qui y figurent aux gouvernements, aux dirigeants commerciaux et au grand public. Nous espérons avoir contribué à mieux faire comprendre le rôle joué par l'énergie dans le tissu politique et social des individus, des sociétés, des régions et des pays du monde entier.

Il importe de noter que la chronologie et la portée de l'action des gouvernements ou des compagnies varieront d'un pays à l'autre en fonction de la maturité et de la stabilité de leur économie. Nous avons tenté de réfléchir globalement à un développement énergétique durable de façon à stimuler l'action locale.

Le secteur de l'énergie est manifestement la clé d'un accès élargi aux services énergétiques commerciaux et d'une offre ininterrompue d'électricité et de produits énergétiques plus acceptables sur les plans social et environnemental. La rapidité, l'ampleur et la nature de cette évolution dépendent en partie de la capacité à valoriser les structures, les souhaits et le soutien d'autres acteurs sociaux et à déployer les moyens techniques et financiers nécessaires.

L'absence de prise de conscience, d'éducation et d'engagement quant à la politique énergétique nécessaire ainsi que des moyens requis pour la mettre en œuvre sont quelques-uns des principaux obstacles à sa réussite. Ces obstacles nuisent aussi bien aux responsables politiques, aux pouvoirs publics, aux industriels qu'au public. Ils renforcent les réticences de certains à soutenir des politiques originales promouvant un développement énergétique plus viable. Ils dissuadent les consommateurs de modifier leurs attitudes et habitudes. Ils dissuadent également les actionnaires et d'autres investisseurs d'accompagner le changement.

Les scénarios du CME visent désormais l'horizon 2050 et au-delà. Personne ne peut ignorer la perspective à long terme dans laquelle se développeront les services énergétiques modernes. Nos avis et recommandations favorisant la production et l'utilisation durables de l'énergie pour le bien de tous, ce que nous accomplirons d'ici à 2020 contribuera de façon décisive, nous l'espérons, à la création d'un monde viable pour de nombreuses décennies à venir. C'est pourquoi le Conseil mondial de l'énergie est déterminé à centrer son action sur les objectifs énergétiques et à contribuer à appliquer toutes les mesures contenues dans la présente Déclaration. □